



Sommaire

Informations générales	3
Extraits de conseil	13
Manifestations	15
Travaux	17
Associations	17
Un peu d'Histoire	20

En période pré-électorale, pas de traditionnel "mot du maire"

Le recensement se déroule dans notre commune du 15 janvier au 14 février 2026

Le recensement est obligatoire.

Vos informations personnelles sont protégées.

- Le recensement de la population est gratuit.
- Les réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE, seul organisme habilité à exploiter les questionnaires. Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Durant cette période, des agents recenseurs vous informeront de leur passage en vous précisant la date et l'heure.

Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme plus de 3 personnes recensées sur 4.

Un agent recenseur, recruté par la Mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.



MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

Bureaux ouverts :
du lundi au vendredi
de 8 H 30 à 12 H

les mardis et vendredis
de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H
(hors vacances scolaires)

Fermeture au public :
Merci de laisser un message vocal sur le répondeur,
nous vous recontacterons dans les meilleurs délais

Tél : 02.38.39.87.06

Courriel : mairie@chilleursauxbois.fr
Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr
Facebook :
Mairie de Chilleurs aux Bois

"LES SECRETS DE NOS FOURNEAUX"



NOUVELLE RUBRIQUE GOURMANDE

Partagez vos recettes inventées et devenues incontournables !

La Gazette communale a le plaisir de vous annoncer le lancement d'une toute nouvelle rubrique qui mettra à l'honneur les talents culinaires de nos administrés : "Les Secrets de nos Fourneaux" !

Loin des grands chefs étoilés, nous voulons célébrer la créativité et les histoires qui se cachent derrière vos plats du quotidien. Qui n'a jamais inventé un plat en adaptant les restes du frigo ou en improvisant avec ce que le jardin offrait ?

L'appel à recettes est lancé !

Nous vous invitons à nous faire parvenir la recette que vous avez inventée et qui est devenue, au fil du temps, un classique incontournable à votre table. Que ce soit :

- Le gratin improvisé qui a sauvé un dîner.
- Le dessert revisité que personne n'oublie.
- La sauce secrète transmise de bouche à oreille.


Mais attention, nous ne voulons pas seulement la liste des ingrédients ! Ce qui nous intéresse, c'est l'histoire :

- Comment est née cette recette ? (Une erreur, un voyage, une pénurie...)
- Pourquoi est-elle devenue votre plat fétiche ?
- Quel est son petit secret ?

Comment participer ?

Envoyez votre recette détaillée, accompagnée de son anecdote ou de son historique, par courriel à l'adresse suivante : accueil.mairie@chilleursauxbois.fr

N'oubliez pas de nous transmettre votre nom (et si vous le souhaitez, une photo de vous ou de votre plat !). Les meilleures contributions seront publiées dans les prochains numéros.



Nous avons hâte de découvrir
les trésors culinaires de
CHILLEURS-AUX-BOIS !

Horaires de la mairie

Accueil ouvert au public

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00
	14h00-17h00*			14h00-17h00*

* vacances scolaires : fermé les après-midis

Fermeture au public : Merci de laisser un message vocal sur le répondeur, nous vous recontacterons dans les meilleurs délais.

N° d'astreinte uniquement réservé aux urgences techniques

LIGNES DIRECTES DU SECRETARIAT

État civil, Scolaire et périscolaire, CCAS, Citoyenneté

M^{me} LAINÉ Elodie :

02 38 39 87 06 ou mairie@chilleursauxbois.fr

Urbanisme, Cimetière, Associations et Manifestations

M^{me} BIGOT Julie :

02 38 39 28 04 ou accueil.mairie@chilleursauxbois.fr

Service technique et Espaces verts

M^{me} DÉTALLE Martine :

02 38 39 28 09 ou service.technique@chilleursauxbois.fr

Secrétariat Général, Ressources Humaines, Finances

02 38 39 28 02 ou secretariat.mairie@chilleursauxbois.fr

Location salle de la Cour Gauthier

mairie@chilleursauxbois.fr

CONTACTS UTILES

Communauté de Communes du Pithiverais (CCDP)

(centre de loisirs, urbanisme...)

02 38 32 76 10 ou www.ccdp.fr

OAPI (eau et assainissement de la CCDP)

02 38 30 60 46 ou oapi@ccdp.fr

SITOMAP Pithiviers (collecte des déchets, bacs containers...)

02 38 32 76 20 ou sitomap@sitomap.fr

SICAP (service client, souscription contrat électricité)

02 38 32 77 77 ou contact@sicap-pithiviers.net

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES (Trésorerie de Pithiviers)

02 38 30 91 50 ou sgc.pithiviers@dgif.finances.gouv.fr

FAMILLES RURALES CHILLEURS-AUX-BOIS

(service à la personne)

02 38 65 48 77 ou sap.loiret@famillesrurales.org

MARPA LES CHARMILLES (résidence pour personnes âgées)

02 38 30 46 15 ou marpalescharmilles45@outlook.com

FRANCE SERVICES

(aide administrative itinérante, 3^e lundi du mois, 9h-12h / 13h-17h, en mairie)

Avec ou sans RDV : 02 38 40 52 60 ou mdd.pithiverais@loiret.fr

RÉMI CENTRE VAL-DE-LOIRE

(transports lignes régulières et scolaires)

0 806 70 33 33 ou www.remi-centrevalde Loire.fr

ANTS (carte d'identité, permis de conduire, carte grise...)

www.ants.gouv.fr

Site officiel de l'Administration Française www.service-public.fr

SALLES ASSOCIATIVES

Salle de la Forestière – Mme TARRON Sylviane : 06 52 20 16 08

Salle Jeanne d'Arc – M. BOUDIN Jean-Claude : 06 70 77 36 32



Informations
générales

NOUVEAUX HORAIRES

À partir du 3 NOVEMBRE 2025

LUNDI		14 H - 15 h 30
MARDI	9 H 30 - 11 H 30	14 H - 15 h 30
MERCREDI	9 H 30 - 11 H 30	
JEUDI	9 H 30 - 11 H 30	14 H 00 - 15 H 30
VENDREDI	9 H 30 - 11 H 30	14 H 00 - 15 H 30
SAMEDI	10 H 00 - 12 H 00	



Un Chilleurois aux championnats du Monde d'Hyrox



Hugo GILET a terminé sur la première marche du podium à Valencia et s'est qualifié pour les championnats du Monde qui se dérouleront à Stockholm 18 au 21 juin 2026.

Particulièrement physique, l'Hyrox conjugue course à pied et stations d'entraînement fonctionnel. Ainsi, les huit kilomètres de course à pied effectués en duo par Hugo et Pierre, son partenaire, ont été entrecoupés d'un kilomètre de ski erg (machine reproduisant les mouvements du ski de fond), de 50 mètres de sled push, de 50 mètres de sled pull (une des stations les plus techniques), de 80 mètres de burpees (entraînement complet du corps), d'un kilomètre en rameur, de 200 mètres de farmer carry qui sollicitent les muscles du haut du dos, les abdominaux et la force de

préhension, de 100 mètres de sandbag lunges ou fentes marchées et de 100 wall balls.

Toutes nos félicitations et tous nos vœux de succès à Hugo qui a créé son association : HUGRUN8.



MGA Automobiles

Habitant La Saussaye et disposant de solides expériences dans les secteurs de l'automobile, de l'électricité et de l'électronique, Guillaume MAIRY a conjugué ses talents en créant la société MGA automobiles (pour Mairy Guillaume Aurore automobiles) spécialisée dans la serrurerie automobile et la réalisation de diagnostics électroniques. Équipé d'un véhicule-atelier spécialement aménagé par ses soins, Guillaume intervient au domicile de ses clients, qu'ils soient particuliers ou professionnels. La majeure partie de sa clientèle est, d'ailleurs, constituée d'acteurs de la filière automobile auxquels il apporte son expertise.

Contact :
MGA automobiles, 06.67.64.82.07 – mgaautomobiles@gmail.com



Pizzeria Le Concorde

La Pizzeria Le Concorde a ouvert ses portes au 13 place de Romand. L'établissement propose des pizzas, tacos, tex-mex, burgers, paninis, salades et desserts, en livraison et à emporter. Il est ouvert tous les jours de 11h à 14h et de 18h à 23h.

Contact :
Le Concorde, 09.82.78.64.47 (en cas de saturation : 07.44.64.09.85)

Vergers de Gallerand Nouveau créneau de vente

Les Vergers de Gallerand proposent un nouveau créneau de vente. Vous pouvez ainsi réaliser vos emplettes non seulement le samedi, de 8h30 à 12h30, aux vergers (480 rue du Bouzeau à Gallerand) mais désormais également le jeudi, de 16h à 19h, au 19 route de Neuville.

En complément des fruits et produits dérivés proposés par Camille et Sylvain (pommes, rhubarbe, jus de fruits ...), l'épicerie de Jessie est également présente les jeudis soirs, vous permettant de vous ravitailler en légumes de saison et autres produits locaux.

Contact : Les Vergers de Gallerand, 07.86.85.20.69 / 06.72.19.10.46 - Page Facebook « Vergers de Gallerand ». L'épicerie de Jessie, 14 rue du Pied Boiteux (vendredis et samedis de 10h à 12h et de 15h à 18h, dimanche de 10h à 12h) – 06.76.25.68.14).

NOUIRA Inès

Mandataire chez Moonee, Inès est experte en assurance emprunteur et propose un accompagnement sur mesure pour trouver les solutions les plus adaptées aux besoins et aux projets de ses clients, avec une approche transparente et personnalisée.



Nouvelle fromagère

Bonne nouvelle pour les gourmands ! Une nouvelle fromagère, Madame DEGUIL Manon, rejoindra notre marché hebdomadaire un jeudi sur deux en alternance avec Mme PELLETIER, à partir de janvier 2026, proposant une belle sélection de fromages et de produits laitiers. Nous lui souhaitons la bienvenue !





CHILLEURS-AUX-BOIS FAIT ÉCLORE SA 2^e FLEUR !

Un nouveau palier franchi pour le cadre de vie et l'engagement de tous

C'est avec une immense fierté que nous avons appris que notre commune a obtenu sa Deuxième Fleur au palmarès régional des Villes et Villages Fleuris !

Cette distinction, qui vient couronner nos efforts constants pour l'amélioration du cadre de vie, symbolise bien plus que de simples massifs floraux : elle récompense une véritable démarche globale en faveur de l'environnement, de la biodiversité et de l'attractivité de notre village.

Un travail d'équipe récompensé

L'obtention de cette Seconde Fleur, après une première déjà très appréciée obtenue en 2019, est le fruit d'un engagement collectif exemplaire.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements :

- **Aux services techniques**, qui, par leur travail rigoureux, leur créativité et leur entretien quotidien, assurent la beauté et la propreté de nos espaces publics.
- **A l'association les Amis des Roses** et en particulier à Bénédicte PIEDOUX, sans qui rien n'aurait pu être possible.
- **Aux habitants**, qui par leur implication dans le fleurissement de leurs jardins et façades contribuent à faire de CHILLEURS-AUX-BOIS un lieu de vie harmonieux et accueillant.

Voici les conclusions du jury :

« Les membres du jury ont été charmés par CHILLEURS-AUX-BOIS tant par son patrimoine que par l'ambition et l'énergie de l'équipe municipale. La cohésion réfléchie, manifeste et réussie entre élus et agents permet l'attribution du niveau supérieur avec une 2ème fleur. Ils sont encouragés à poursuivre cette belle dynamique en persévérant dans l'intégration du circuit touristique de la Route de la Rose du Loiret. »

La nature, notre bien commun

Dans un contexte de transition écologique, ce label témoigne de notre volonté de préserver la biodiversité locale et d'utiliser le végétal comme un outil d'embellissement et de bien-être pour tous. Ces fleurs sont le reflet de notre qualité de vie.

Cette Deuxième Fleur n'est pas une fin en soi, mais un encouragement à poursuivre nos efforts. Nous invitons chacun à continuer à participer à l'embellissement de son cadre de vie pour que CHILLEURS-AUX-BOIS continue de rayonner !



STOP À LA DÉGRADATION DU PARCOURS DE SANTÉ !

Le parcours de santé installé l'année dernière entre la rue de la Boulangère et la zone d'activités a été conçu pour le bien-être de tous : enfants, familles, sportifs, promeneurs ou autres...

Sa fréquentation montre que cet espace ludique est apprécié par nombre d'entre vous.

Malheureusement, plusieurs panneaux et équipements ont été endommagés volontairement.

Chaque panneau détérioré coûte en moyenne entre 150 € et 400 € à la collectivité pour le remplacer. Ces réparations sont financées par nos impôts et retardent d'autres projets utiles pour la communauté.

Respecter les équipements publics, c'est :

- Préserver un lieu agréable pour tous,
- Éviter des dépenses inutiles,
- Encourager une pratique du sport en plein air et accessible à tous.

Votre civisme est la meilleure protection du parcours de santé.

En cas de dégradation constatée, prévenez la mairie ou les services municipaux.

Merci de votre participation à la préservation de notre cadre de vie !





Cinq vies de femmes

Reportage à la MARPA de CHILLEURS-AUX-BOIS - Par Montaine JEANNIN

Bonjour, je me présente : je m'appelle Montaine JEANNIN. Je vis à Gallerand et j'ai 12 ans. Je suis allée à la MARPA de CHILLEURS-AUX-BOIS pendant une journée, pour réaliser un projet important pour moi.

Lors de cette journée, j'ai non seulement pu observer le mode vie des résidents et des résidentes et j'ai aussi pu rencontrer cinq résidentes auxquelles j'ai posé à toutes la même question : « À quel moment de votre vie, avez-vous ressenti un sentiment de plénitude, à quel moment vous vous êtes dit que si vous deviez garder une seule et même figure de votre vie ce serait celle-ci ? » Je leur ai aussi demandé de me raconter leur vie dans les grandes lignes, ce qui a été très intéressant pour moi.

Avec Marie-Chantal

Quelques petites choses que Marie-Chantal a dites et qui m'ont fait méditer :

« Pas la peine d'envier les voisins. »
« On ne peut pas lutter contre la vie. »
« Il ne faut pas trop rêver et pas trop regarder ce que les autres ont et pas nous. »

« Les gens, je les aime bien. Je les aime bien sinon je n'essaierai pas spécialement d'être proche d'eux. C'est à l'instinct. »

Marie-Chantal m'a dit quelque chose que j'ai trouvé vrai pour plein de personnes : « Il y a des jours où j'ai besoin de compagnie et d'autres où j'ai besoin d'être seule. »

Elle m'a aussi raconté qu'elle s'était fait un copain, un enfant de 6 ans qui était venu à la MARPA pour une animation. Elle avait dit (je ne sais pas dans quel contexte) qu'elle aimait bien les câlins et alors, il lui en avait fait un et depuis, à chaque fois qu'ils se voient, ils se disent bonjour.

Ce qu'elle aime :

« Les gamins c'est tout pour moi ! »
« Les animaux en tous genres, mais moins les chats. »

À quel moment de votre vie, avez-vous ressenti un sentiment de plénitude ? À quel moment vous vous êtes dit que si vous deviez garder une seule et même figure de votre vie ce serait celle-ci ? ?

Marie-Chantal

« Quand mes petits-enfants et mon fils étaient petits. Ou bien la période de mes 30 à mes 50 ans, avec mon mari et mon fils, chez elle. »

Nicole

« Dans les années 1976-1980 car mes filles étaient plus grandes. Ça allait au travail. Ce sont aussi les années où j'ai fait la connaissance de beaucoup d'amis. »

Andrée

« Je n'ai jamais été comblée, je n'ai pas eu une vie agréable... »

Avec Nicole

Quand je suis rentrée dans l'appartement de Nicole, j'ai tout de suite remarqué qu'elle avait un poisson rouge. Elle m'a dit qu'il s'appelait « Bubulle-Joseph ». C'est un nom que je trouve très original ! J'ai aussi pu constater qu'il y avait beaucoup de boîtes de traitement dont je ne comprenais pas le nom, mais je réaliserai plus tard que c'était des traitements pour son diabète.

Nicole est une personne très gentille, comme d'ailleurs toutes les dames que j'ai pu rencontrer. Elle a eu une vie intéressante et pleine de voyages. Elle a récemment établi une liste de tous les endroits où elle est allée : la Tunisie, le Canada, la Grèce, l'Italie, la Thaïlande, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, le Maroc, la Crète, la Turquie, la Norvège, Prague, Moscou, Saint-Petersbourg, les marchés de Noël en Alsace, la Guadeloupe, Paris. Ce qui fait quand même un bon paquet de pays !

Quel voyage avez-vous préféré ?

« Le Canada car les gens y étaient respectueux, la Grèce, la Thaïlande, la Norvège, Moscou (et Saint-Petersbourg.) »

En dehors des voyages, Nicole aime la marche à pied, les chiens et les chats (elle en a eu mais d'après elle, ils ne faisaient pas bon ménage).

Elle m'a dit avoir un bon souvenir de textes qu'elle apprenait en classe comme des poésies, etc... En matière de lectures, elle aime les textes historiques mais pas trop les bandes dessinées.

Pour vous raconter un petit peu la vie de Nicole, dans les grandes lignes : elle a eu deux filles et un mari (aujourd'hui décédé). Elle a habité dans plusieurs villes, dont Champenoise (Marne), Royan et d'autres encore.

Elle a travaillé dans un Ministère à un poste qui consistait à vérifier la comptabilité, à passer des marchés, ou encore à gérer le personnel civil. Elle dit avoir toujours voulu passer un CAP comptable.

Elle a eu une enfance tranquille à Châlons-en-Champagne, à côté de Reims. Aujourd'hui, elle ne peut plus trop sortir de peur de faire des chutes. Elle regarde REX qui est un chien policier, et elle est diabétique depuis qu'elle a 78 ans.

Une des choses qui m'a pas mal marqué, ce sont les âges phénoménaux dans sa famille, par exemple la mère de son mari a 106 ans et a juste du mal à marcher ! Et puis, elle a aussi une sœur avec qui elle a 16 ans et demi de différence d'âge.



Avec Andrée

Andrée m'a accueillie dans son appartement. Nous venions de partager le déjeuner. Je me suis assise et je lui ai posé ma question.

La vie d'Andrée

Andrée a eu une vie très mouvementée et elle a pris le temps de me la raconter. Alors je voulais la partager avec vous.

Ce sont les grands-parents d'Andrée qui l'ont élevée. Son père était dans l'Armée en Afrique, donc elle ne le voyait pas souvent mais elle m'a dit qu'ils s'aimaient beaucoup. Puis, il y a eu la guerre et elle n'a plus vu ses parents pendant 7 ans. Tandis qu'eux vivaient à Casablanca, elle était en France.

À la fin de la guerre, ses parents ont pu enfin rentrer, mais il a fallu attendre quelques mois avant qu'ils se revoient. Puis on lui a annoncé que le programme allait changer et qu'ils feraient rentrer les femmes et les enfants d'abord. La mère d'Andrée a pu rentrer mais son père devait rentrer un peu plus tard. « Ma mère ne m'aimait pas et mon grand-père non plus, j'ai compris plus tard pourquoi. »

Malheureusement, le père d'Andrée s'est fait tuer dans un attentat. Lui et tous les autres soldats du train étaient du côté du Général DE GAULLE. L'attentat avait été mis en place par les partisans de PÉTAIN.

« Ils ont mis des wagons d'essence derrière le train, mais le chauffeur et le mécanicien étaient descendus du train, et donc personne n'a remarqué le problème. » Le train a déraillé et est tombé dans un ravin en prenant feu.

Un jour, Andrée a décidé de monter dans le grenier de ses grands-parents (elle était encore une enfant). Là, elle a trouvé les bagages de son père avec toutes ses médailles de l'armée. Elle a aussi trouvé une lettre dans laquelle il disait qu'il l'aimait comme sa fille même si elle ne l'était pas. Elle a montré la lettre à sa grand-mère qui lui a conseillé de ne pas la montrer à sa mère, pour ne pas lui faire de chagrin. Andrée a alors compris pourquoi son grand-père et sa mère ne l'aimaient pas. Elle était « fille du péché ».

Plus tard, quand est venu le temps de trouver un métier, Andrée a voulu être cuisinière mais sa mère ne voulait pas. Donc elle est devenue employée de maison. Quand elle a voulu changer de métier, elle a été envoyée à une adresse de la part d'un homme qu'elle ne connaissait pas et elle y a fait toute sa carrière.

À un moment de sa vie, Andrée a voulu savoir qui était son vrai père, pour le rencontrer. Elle est allée en parler à un médecin mais il lui a dit que c'était malheureusement trop tard pour espérer le retrouver.

Malgré toutes les péripéties qu'elle a endurées, Andrée trouve quand même qu'elle s'est bien débrouillée. Je trouve beau qu'une femme qui a enduré tant de choses, soit tout de même une femme heureuse. Elle m'a même confié qu'elle était plus heureuse maintenant que quand elle était en activité.

Andrée m'a dit qu'aujourd'hui, sa nièce Sylvie s'occupe très bien d'elle.

Ce qu'Andrée aime dans la vie :

« Moi, j'aime les enfants. »

Merci

Je remercie beaucoup la MARPA et la Mairie de CHILLEURS-AUX-BOIS d'avoir accepté ce reportage. Merci de m'avoir accueillie et de m'avoir permis de vivre cette expérience.

Nicole, Françoise, Andrée, Marie-Chantal et Bernadette : merci beaucoup d'avoir répondu à toutes mes questions et de m'avoir raconté votre histoire avec tant de précisions et de détails. Cela m'a beaucoup touchée.

Merci à Nicole d'avoir été si chaleureuse avec moi et de m'avoir offert un aimant avec le texte suivant que je trouve si vrai : « La vie sans amis est comme un jardin sans fleurs. » (Merci aussi pour la madeleine et le verre de Coca-Cola).

Départ en retraite du docteur DANIEL

C'est avec une émotion certaine que notre Commune a dû revoir au Docteur DANIEL, qui vient de cesser son activité de médecin généraliste au mois d'octobre 2025.

Après 37 années passées à veiller sur la santé de nos concitoyens, elle a décidé de prendre une retraite bien méritée.

Figure emblématique de notre village, sa présence assidue au cabinet, son écoute attentive et son professionnalisme ont marqué plusieurs générations d'habitants. Elle a accompagné des familles entières, soignant les enfants devenus adultes, et s'occupant des aînés avec la même rigueur et la même humanité.

Durant ces presque quatre décennies, le Docteur DANIEL a été plus qu'un simple praticien. Elle a été un confident, un conseiller et un pilier de notre communauté. Nombreux sont ceux qui se souviendront de son dévouement, souvent au-delà des heures de consultation, pour assurer la continuité des soins et faire face aux urgences.

Au cours d'une cérémonie en Mairie qui a eu lieu le 17 octobre, en compagnie de ses amis professionnels de la santé du secteur, la médaille d'honneur de la Commune lui a été remise en remerciement de cette carrière exemplaire, dédiée au bien-être de ses patients.



Si cette nouvelle représente un changement important pour la Commune et pour ses patients, nous lui souhaitons une bonne retraite riche en projets et en sérénité.

Portrait de pompier

SECONDE CLASSE Léo DAUDET

16 Ans et déjà
quatre années de formation



Prénom : Léo

Nom : DAUDET

Âge : 16 ans

Situation familiale : vit chez ses parents, est en couple

Métier : étudiant en Première au STMG (Sciences et Techniques de Management et Gestion) au lycée Duhamel Du Monceau de PITHIVIERS

Projet professionnel : devenir pompier militaire à la brigade de PARIS

Grade : seconde classe

Chilleurois depuis ?

Je vis à CHILLEURS depuis toujours.

Sapeur-pompier volontaire depuis ?

J'ai rejoint la caserne de CHILLEURS en juillet dernier, à mes 16 ans, l'âge légal pour le faire. Avant, j'ai été Jeune Sapeur-Pompier (JSP) pendant quatre ans à PITHIVIERS, de mes 12 à mes 16 ans.

Pourquoi vous êtes-vous engagé en tant que sapeur-pompier volontaire ?

J'ai toujours voulu devenir pompier. Mon papa, Franck, était lui aussi sapeur-pompier volontaire à CHILLEURS. Petit, j'allais à la caserne avec lui, je l'écoutais nous raconter certaines interventions. En grandissant, j'ai compris que j'aime me sentir utile.

Que trouvez-vous de plus beau dans cet engagement ?

Le fait d'apporter son aide à ceux qui sont en difficulté.

Le plus dur ?

J'ai encore fait très peu d'interventions mais je pense que celles sur des enfants ou des membres de sa famille doivent être plus difficiles. Pour autant, ça ne me fait pas peur. Je suis formé pour ça et je pense qu'en situation, je saurai faire face.

Votre souvenir le plus fort ?

C'est mon père qui m'a remis mon casque lors de la cérémonie du 14 juillet dernier. C'était émouvant. Mais je pense aussi à mes quatre années passées au JSP de PITHIVIERS. Il y avait un très fort esprit de cohésion dans notre section et des valeurs qui font que l'on en sort transformé. On apprend à aider son prochain en difficulté, mais aussi son collègue. On découvre le vivre ensemble, le respect de l'autorité, etc. J'ai passé quatre années dans une super ambiance, entre activités physiques pendant deux heures chaque mercredi soir, théorie et pratique pendant quatre heures chaque samedi matin, et sorties extra-JSP (karting par exemple). Ce sont des souvenirs très forts pour moi.

Une fierté à partager ?

Je pense tout de suite à ma famille qui m'a toujours soutenu dans mes projets. Les sentir fiers de moi m'aide beaucoup.

Je suis aussi très fier de rejoindre la caserne où exerçait mon père. Tout le monde m'y a toujours aidé ; quand j'avais des formations, je pouvais demander de l'aide.

Que diriez-vous à un jeune qui hésite à rejoindre les JSP ?

C'est bien de se renseigner lors de forums pour voir de quoi il s'agit. Si l'envie est là, alors il faut foncer sans hésiter. C'est un engagement important mais on y apprend tellement ! Je ne connais personne qui a été déçu. Moi, ça m'a changé.

* JSP : Jeunes Sapeurs-pompiers



Centre d'Incendie et de Secours de
CHILLEURS AUX BOIS

ADJ JOLIVET SIMON - CHEF DE CENTRE
06 48 09 25 87 - simon.jolivet@sdis45.fr



Permanences ABF

Une permanence de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) est organisée en Sous-Préfecture de PITHIVIERS à la date suivante :

- Mercredi 3 décembre 2025 de 9 h 30 à 12 h 30.

Pour toute demande de rendez-vous, merci de contacter la Communauté de Communes du Pithiverais (CCDP) au 02.38.30.85.13 ou à l'adresse mail suivante : cinl-ads@ccdp.fr

Pour mener à bien votre rendez-vous, nous vous invitons à constituer un fond de dossier à présenter à l'Architecte (plans, photos, devis, etc...).



Vente du presbytère

La Commune met en vente l'ancien presbytère situé rue de l'Eglise, aux abords immédiats de l'Eglise Saint Pierre.

Ce bâtiment de caractère, dont la construction remonte au début du 18ème siècle, offre un potentiel exceptionnel après rénovation. Avec ses volumes généreux, ses murs de pierre, ses poutres apparentes et son atmosphère unique, il séduira les amoureux de biens hors normes.

Caractéristiques principales :

- Superficie habitable : environ 136 m2 et un grenier de 19 m2
- Nombre de pièces : 7
- Extérieur : jardin à l'arrière sur un terrain d'une surface totale de plus de 500 m2
- Travaux à prévoir : parfait pour un projet de rénovation sur mesure

**Contactez la Mairie pour plus
d'informations ou pour
planifier une visite.**



Hommage à Jack GILET

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Jack GILET, survenu le 16 septembre 2025, à l'âge de 92 ans.

Né le 3 novembre 1932, Jack GILET, que tout le monde appelait TiCack, était plus qu'un habitant de notre commune : il était une figure d'engagement, dont le parcours se confond avec l'histoire locale. Homme de devoir et de courage, il a consacré une partie de sa vie au service des autres, laissant derrière lui le souvenir d'une présence fidèle et dévouée.

Courage et engagement

Jack GILET a honoré la France par son engagement en tant qu'Ancien Combattant. Il portait les valeurs de courage et de solidarité, participant régulièrement en tant que porte drapeau aux cérémonies commémoratives, transmettant ainsi la mémoire et le sens du sacrifice aux jeunes générations. Sa présence lors de ces moments solennels nous manquera.

Plan communal de sauvegarde et DICRIM

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en terminé.

Vous avez été nombreux à répondre aux questionnaires pour vous proposer en cas d'alerte, ce dont nous vous remercions. Il est toujours possible de vous référencer auprès du secrétariat de Mairie en cas de ressources humaines ou matérielles.

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est l'outil d'information préventive, indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise.

L'objectif est d'informer la population (administrés, touristes...) de l'existence de ce(s) risque(s) et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place.

Etabli en collaboration avec les services de la Communauté de Communes du Pithiverais, ce document à garder précieusement en cas d'alerte, et il vous sera distribué dans quelques semaines.



Une famille au service de tous

C'était également le père de Gilles, notre ancien chef de centre trop tôt disparu, qui a donné son nom au centre de secours, et le grand père d'Hugo et Lucas, eux aussi pompiers sur notre Commune.

Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal adressent leurs plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants, et à toute sa famille, et les assurent de leur soutien le plus chaleureux dans cette douloureuse épreuve.

En son honneur, une minute de silence a été observée à la cérémonie du 11 novembre.



Ho, ho, ho ! Le traîneau est presque prêt, les rennes s'échauffent, et les lutins s'activent dans l'atelier... Mais il manque encore quelque chose de très important : ta lettre au Père Noël !

Tu as été sage cette année ? Tu as des rêves plein la tête et des idées de cadeaux à partager ? Alors prends tes crayons les plus colorés, une feuille bien blanche, et laisse parler ton imagination !

Le Père Noël adore lire les lettres des enfants du monde entier. Il aime quand tu lui racontes ce que tu as aimé faire cette année, ce qui t'a rendu fier et, bien sûr, ce que tu aimerais trouver sous le sapin ! N'oublie pas de signer ta lettre et de lui envoyer avant que les flocons ne recouvrent le toit de ta maison. Qui sait ? Peut-être qu'un lutin te répondra...

Alors, prêt à écrire la plus belle lettre de Noël ? À toi de jouer, petit lutin rêveur !

*Du 1^{er} au 15 décembre 2025,
 déposes ton courrier dans la boîte
 aux lettres de la Mairie
 au 42 Grande rue.*



Les bienfaits de la biodiversité sur notre santé

Le contact avec la nature est essentiel pour le corps et l'esprit. Il renforce les défenses immunitaires, contribue au bon fonctionnement de l'organisme et diminue le stress. La santé humaine repose sur la présence de nombreux êtres vivants indispensables à son équilibre pour faire face aux maladies. Un trésor à préserver.

Marcher dans la nature, jardiner, ou simplement contempler des paysages... Toutes ces activités en plein-air contribuent au bien-être physique et à la santé mentale.

- Elles sont bénéfiques pour le cœur, les muscles, les sens.
- Elles contribuent à réduire l'apparition de troubles mentaux : dépressions, anxiété, stress, hyperactivité...
- Elles régulent l'humeur, aident à se concentrer, à apprendre.
- Elles sont aussi l'occasion de rencontrer d'autres personnes.

Les expériences de nature sont indispensables à tous les âges de la vie.

Rien ne vaut un bon bol d'air, surtout quand on mène une vie sédentaire en ville ! Les promenades en forêt pourraient renforcer les défenses immunitaires et diminuent le stress.

Des enfants qui grimpent dans les arbres, ramassent les feuilles mortes ou observent les petites bêtes, s'épanouissent... Les enseignants qui emmènent régulièrement leurs élèves dans la nature constatent qu'ils deviennent plus agiles, sont plus attentifs et mémorisent mieux de retour en classe.



Jardiner pour se sentir mieux

Rien de plus apaisant que de semer ou de planter. Un phénomène qui peut s'expliquer par le fait que le sol contient une bactérie, aux effets bénéfiques. Quand on la touche ou quand on la respire, la production de sérotonine (un messager chimique que certains surnomment l'hormone du bonheur) s'active dans le cerveau. Le jardinage stimule les sens. Au contact des fleurs ou des plantes aromatiques, on se souvient des odeurs ou des plats que l'on aimait tant.

Cet article tiré du site de l'Office français de la biodiversité est un appel à ceux qui aimeraient créer et entretenir un jardin partagé en permaculture de préférence.

Nous souhaiterions en créer un sur notre commune.

Bien entendu, il faut obligatoirement quelqu'un qui soit porteur du projet et qui ait les connaissances dans cette pratique. Il faut également que cette personne soit prête à consacrer du temps à la mise en place de ce jardin et à son suivi car sans cela le projet ne pourra pas voir le jour.

Ce projet sera mis en place en collaboration avec l'association « les amis des roses et des jardins »

Si vous êtes intéressés, envoyez un mail à :

espaces-verts@chilleursauxbois.

La coupe des branches d'arbres, arbustes ou haies vous appartenant et qui avancent sur le domaine public est de votre responsabilité.

Il en est de même pour les éléments se trouvant sur votre propre terrain gênant le voisinage.

Nous vous demandons d'entretenir régulièrement vos plantations pour éviter tout risque de chutes pouvant engager votre responsabilité.



Nourrir les oiseaux l'hiver

Les oiseaux craignent-ils le froid ?

Oui, les oiseaux craignent le froid comme l'homme et d'autres animaux. Leurs plumes leur permettent de maintenir une bonne température corporelle et l'huile sécrétée par leur glande uropygienne leur assure l'isolation et l'imperméabilisation. Les oiseaux ont également une couche de graisse sous leur peau d'où les besoins en lipides en hiver. C'est pourquoi, pendant des épisodes de grand froid, il est important d'ajouter de la nourriture riche en lipides (graines) pour les aider. Il ne faut pas oublier non plus de leur mettre à disposition de l'eau et s'assurer qu'elle ne soit pas gelée.

Quand apporter la nourriture ?

Une aide doit leur être apportée en période hivernale uniquement, typiquement dès les premières gelées (fin octobre – mi-novembre) et jusqu'à des températures plus clémentes (mars). Attention de veiller à les nourrir régulièrement.

Ce nourrissage prend fin au printemps, soit en début de saison de reproduction, à une période où la plupart des espèces (re)deviennent territoriales et désertent largement les mangeoires. Une fois la période de reproduction entamée, il est conseillé d'arrêter la supplémentation afin d'éviter les risques potentiels liés au nourrissage.

N'oubliez pas, ces oiseaux restent sauvages et il est essentiel pour leur survie qu'ils soient capables de se nourrir seuls, au printemps et en été. A cette période, ils redeviennent insectivores et doivent nourrir les oisillons exclusivement avec des proies (chenilles, insectes volants...) afin de leur fournir les protéines nécessaires à leur développement.

Quels sont les risques potentiels associés au nourrissage pendant la période de reproduction ?

Le nourrissage supplémentaire en période de reproduction est à même d'affecter les processus de sélection et d'adaptation des populations d'oiseaux aux changements environnementaux. En effet, plusieurs études ont démontré que des couples supplémentés pondaient plus tôt, et de telle sorte que la demande énergétique des poussins se trouvait décalée par rapport au pic de disponibilité alimentaire.

Quelle nourriture donner aux oiseaux ?

De nombreux aliments peuvent être proposés, notamment des mélanges de graines (tournesol, millet, maïs, avoine, cacahuètes...), des pains de graisse ou bien même des fruits flétris.

Voici ci-dessous un tableau des différents aliments à privilégier ou à proscrire :

Ce que je peux donner	Ce que je ne dois pas donner
Cacahuètes fraîches non grillées et non salées	Pâtes, riz, blé (crus ou cuits)
Graines de tournesol, de préférence noires	Toutes les graines salées
Maïs concassé	Pain, biscotte, biscuit et gâteau
Graines de millet	Salades, carottes
Fruits de saison (poire, pomme)	Lentilles (crues et cuites)
Mélanges de graines adaptés	Pois (crus et cuits)
Noisettes fraîches	Pommes de terre cuites
Noix fraîches	Fromage
Boules de graisse sans huile de palme	Lard salé, gras de viande
Flocons d'avoine, sans sucre et sans sel	Insectes

Peut-on donner du pain ?

Non, attention, le pain ne convient pas aux oiseaux sauvages :

Il contient trop de sel.

Les oiseaux ne peuvent pas digérer le pain : il provoque des gonflements dans l'estomac.

Le gluten provoque des maladies du foie.

Il engendre des problèmes osseux, provoquant une malformation des ailes appelée « ailes d'ange », notamment chez les anatidés de bassin d'ornement (cygne tuberculé, canard colvert, sarcelle...).

Les oiseaux étant des animaux à sang chaud, comme l'Homme, il n'est également pas conseillé de leur donner trop de graisses animales. Elles encrassent les artères. Privilégiez plutôt les graisses d'origine végétale.

Il est également déconseillé d'utiliser des boules de graisse enveloppées dans des filets. En effet, l'expérience montre malheureusement que les oiseaux peuvent s'entortiller les pattes dans les mailles du filet et rester piégés voire en mourir. Il faut donc systématiquement retirer le filet avant de les proposer aux oiseaux. De plus, ces filets peuvent ensuite s'envoler ou se retrouver comme déchets dans la nature.

Quelles mangeoires utiliser ?

Il existe de nombreux modèles. À vous de choisir et de multiplier si vous le souhaitez les modèles et les emplacements afin notamment d'éviter de gros rassemblements et ainsi de limiter la propagation de maladies.

Nous vous conseillons de privilégier les mangeoires verticales plus adaptées à l'accueil des oiseaux des jardins.

Si toutefois vous possédez une mangeoire plateau, il est souhaitable qu'elle soit couverte (toit) et que vous soyez très vigilant à son entretien. En effet, lorsque l'eau (pluie ou lors de période de gel et dégel) stagne dans ces mangeoires, la contamination et prolifération des maladies est très importante.

Où placer la mangeoire et l'abreuvoir ?

Le mieux est de les placer au centre du jardin, dans un endroit dégagé éloigné des buissons afin d'éviter l'accès facile aux prédateurs (chats domestiques notamment).

Nous vous conseillons également de ne pas les placer à proximité de vos fenêtres pour réduire le risque de collisions souvent mortelles pour les oiseaux. Vous pouvez disperser vos mangeoires et abreuvoirs, une diversité plus grande d'oiseaux pourra ainsi en profiter et vous limiterez ainsi la propagation de maladies !

Vous pouvez placer des petits points d'eau à même le sol, toujours dans un endroit dégagé le plus à l'abri possible des prédateurs, pour la faune et la microfaune (hérisson, insectes, etc.). Une pierre à demi-immersée empêchera les insectes de s'y trouver piégés.

Comment et pourquoi entretenir sa mangeoire (et ses abreuvoirs) ?

L'idéal est de nettoyer et désinfecter les mangeoires régulièrement (chaque semaine) pour éviter les contaminations par les fientes ou les restes d'aliments. Il faut être d'autant plus vigilant en période de dégel où les bactéries présentes dans l'eau gelée se mélangent alors avec la nourriture et l'eau mises à disposition pour les oiseaux. Il faut aussi éviter l'accumulation de nourriture non consommée dans les mangeoires. Pour un nettoyage efficace et naturel, utilisez une brosse, de l'eau et du savon de Marseille ou noir.

Et merci pour eux !!



Programme des vacances au Château de Chamerolles

Le Château de Chamerolles vous a concocté un programme exceptionnel pour les vacances d'hiver, du 7 février au 8 mars, qui ravira les familles et les enfants de tous âges.

- Pour les 7-12 ans : Le livret-jeu gratuit « La fête à la Renaissance » les attend à l'accueil pour une visite ludique et historique.
- Pour les 4-6 ans : Le « P'tit livret » permettra aux non-lecteurs de découvrir le château en s'amusant.
- Ateliers Créatifs : Ne manquez pas la visite-atelier « La fête à la Renaissance » (fabrication et personnalisation d'un pantin) les 18, 19, 25, 26 février et 4 mars à 14 h 30. Sur réservation 2 €.
- Cham'cartes : L'outil idéal pour l'aventure ! Un sac rempli de cartes de jeux, de missions, de jumelles et de flacons de senteurs pour une exploration active du château et des jardins.

Une belle idée de sortie pour ces vacances !

Le CCAS fait son reportage !

Le CCAS de CHILLEURS AUX BOIS distribue chaque année près de 2,5 tonnes de denrées alimentaires en partenariat avec la Banque Alimentaire du Loiret située à INGRE. La force humaine et les dons permettent d'aider les familles en détresse. Le lien social est également au cœur de nos missions et indispensable pour soutenir moralement toutes les situations difficiles de la vie de nos concitoyens.

Six personnes ont souhaité partager leur expérience.

« Lorsque j'ai eu recours à l'aide alimentaire, les trois personnes que j'ai rencontrées se sont montrées très humaines. Elles prennent le temps de nous écouter et de nous conseiller. Puis vient le moment où elles donnent les colis alimentaires sur la fréquence d'un jour par mois pour les produits frais et, 15 jours plus tard, il s'agit d'un complément avec cette fois-ci les produits secs. Cela reste peu varié mais nous aide bien au quotidien. C'est toujours ça que nous n'avons pas à acheter [...] »

« Je vous adresse tous mes remerciements pour toutes les aides alimentaires qui m'ont été accordées durant cette année. J'ai pu m'acquitter de toutes mes charges personnelles sans avoir dépassé mon découvert [...]. Vos aides m'ont permis d'avoir un meilleur équilibre au niveau de la santé car je m'alimentais avec peu. Je tiens absolument à remercier les personnes présentes lors de la distribution des denrées pour leur accueil chaleureux, leur écoute, leur partage rassurant, leur soutien qui reconforte [...] »

« C'est avec plaisir que nous vous partageons notre expérience. Nous vous remercions pour votre présence, votre écoute et votre bienveillance. Vous avez été là dans un moment difficile de notre vie, et ça nous a beaucoup aidé. On vous remercie pour tout cela. Et aussi pour avoir fait le maximum afin de prendre en compte nos besoins, goûts et habitudes. Votre réactivité face à l'urgence de la situation nous a fait chaud au cœur, ainsi que votre empathie. »

« Un accueil chaleureux et un moment de détente. Être à l'écoute de mes besoins. Une aide précieuse pour mon quotidien précaire. Me permet de garder ma fierté et ne pas avoir honte de soi... Merci du fond du cœur à toute l'équipe du CCAS. »

« J'ai traversé une période financièrement compliquée. Les factures se sont accumulées et je n'arrivais pas à faire face à toutes mes dépenses. Seule avec mes enfants, je n'ai pas eu le choix que de demander de l'aide au CCAS. J'y ai rencontré des personnes compatissantes et à l'écoute qui m'ont aidée et soutenue. »

Grâce aux actions du Secours Populaire, l'une de nos bénéficiaires a pu participer à un Séjour Senior à COMBLOUX (74) au mois d'août dernier.

CCAS de CHILLEURS-AUX-BOIS (sur RDV)

Joignable le 3^e vendredi du mois de 14 h à 15 h 30 au 02 58 47 31 14
ccas45170chilleurs@gmail.com ou auprès de l'accueil de la Mairie.

[Validation de la modification simplifiée du Plan Local d'urbanisme](#)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la procédure concernant la modification simplifiée du PLU est terminée et rappelle que cette procédure de modification simplifiée du PLU a pour objectifs :

- De modifier le zonage d'une partie de la zone Ula en zone UB avec l'ajout d'une orientation d'aménagement et de programmation sur ce secteur ;
- De simplifier le règlement écrit des zones UA, UB, 1AU et 1AUz concernant les petites constructions (annexes de moins de 12 m², pergolas, carports).

L'affichage à la Mairie de CHILLEURS-AUX-BOIS de l'arrêté engageant la procédure de modification simplifiée a fait l'objet d'une mention dans le journal, La République du Centre, dans son édition du 15 mai 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- PREND en compte le bilan de la mise à disposition du dossier au public exposé ci-avant ;
- APPROUVE la modification simplifiée du PLU de CHILLEURS-AUX-BOIS ;
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou un de ses adjoints en cas d'empêchement, à signer tous les actes de sa compétence utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

[Instauration d'un forfait d'intervention d'enlèvement de nettoyage et de traitement de la voie publique en matière de dépôts sauvages](#)

Depuis plusieurs mois, la Commune est confrontée à une multiplication des dépôts sauvages de déchets sur la voie publique et les espaces communaux. Ces incivilités engendrent des nuisances importantes et des pollutions visuelles et environnementales. Elles représentent également un coût financier non négligeable pour la collectivité, en termes de temps de travail des agents municipaux et d'achat de matériel pour l'enlèvement, le transport et le traitement de ces déchets.

Ces interventions d'urgence ne peuvent pas être assumées par la Commune et il est nécessaire de faire supporter à leurs auteurs le coût des opérations d'enlèvement et de traitement.

Il est donc décidé de créer un forfait d'intervention pour l'enlèvement, le nettoyage et le traitement des dépôts sauvages.

En cas d'identification de l'auteur d'un dépôt sauvage, la Mairie mettra en demeure l'intéressé de procéder à l'enlèvement et au nettoyage dans un délai maximum de 48 heures. À défaut, la Commune procédera d'office aux opérations et émettra un titre exécutoire du montant du forfait d'intervention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'approuver la mise en place du forfait d'intervention suivant :

DENOMINATION DU DEPOT	TARIF
Ordures ménagères / cartons	Forfait de base d'intervention 150 €
Objets encombrants	Frais d'intervention : 50 € la demi-heure
Miction et/ou déjection sur la voie publique	(Toute tranche horaire entamée sera facturée)

- AUTORISE Monsieur le Maire ou un de ses adjoints en cas d'empêchement, à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de la présente délibération ;

[Refacturation des charges de bâtiments \(salles du Relais et Cour Gauthier\) auprès de la Communauté de Communes du Pithiverais](#)

La Communauté de Communes du Pithiverais (CCDP) a utilisé de manière régulière de 2019 à 2024 et pour l'exercice de ses compétences, des locaux appartenant à la Commune, notamment les salles du Relais et de la Cour Gauthier. L'utilisation de ces bâtiments a généré des charges de fonctionnement pour la Commune (électricité et chauffage). Il est donc nécessaire d'établir un principe de refacturation de ces charges à l'utilisateur, à savoir la Communauté de Communes du Pithiverais, afin d'assurer un équilibre budgétaire et une juste répartition des coûts.

La refacturation de ces charges auprès de la CCDP est la suivante :

SITE	FLUIDE	MONTANT
Salle du Relais	Electricité	11 113,13 €
Salle de la Cour Gauthier	Electricité	268,02 €
Salle de la Cour Gauthier	Fioul	638,65 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la répartition des charges 2019 à 2024 relatives aux fluides et à l'entretien des bâtiments mis à disposition par les communes membres dans le cadre de l'exercice des compétences « Equipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire » et « Action sociale d'intérêt communautaire » de la CCDP ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou un de ses adjoints en cas d'empêchement, à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de la présente délibération ;

[Validation de la charte graphique avec la présentation du nouveau logo de la Commune](#)

Dans le cadre d'une volonté de moderniser l'image de la Commune de CHILLEURS AUX BOIS et de renforcer son attractivité, une réflexion a été menée pour déterminer une identité visuelle de la collectivité. Une communication cohérente et professionnelle est aujourd'hui un enjeu majeur pour le service public, permettant d'améliorer l'information et le lien avec les habitants, les entreprises et les visiteurs.

Une nouvelle identité visuelle, comprenant un logo et une charte graphique, a donc été conçue. Cette nouvelle identité est articulée autour du concept « A LA CROISÉE DES PAYSAGES », qui symbolise la richesse et la diversité de notre territoire, ainsi que le carrefour humain et géographique que représente notre Commune.

La charte graphique, qui en découle, a pour objectif d'harmoniser l'ensemble des supports de communication municipaux, qu'il s'agisse des documents officiels, du site internet, des réseaux sociaux ou des panneaux d'information. Elle permettra une identification claire et immédiate de l'ensemble des actions de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE La nouvelle charte graphique de la Commune, incluant le nouveau logo et le slogan « A LA CROISÉE DES PAYSAGES » ;
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou un de ses adjoints en cas d'empêchement, à mettre en œuvre cette nouvelle charte graphique sur l'ensemble des supports de communication de la Commune.

[Prolongation de la prestation de service auprès d'API restauration jusqu'au 31 décembre 2025](#)

Depuis le 1er janvier 2025, la Commune a confié la prestation du service de restauration scolaire à l'entreprise API RESTAURATION, dans le cadre d'un marché public à procédure adaptée.

Compte tenu de la satisfaction des services de la Commune et des familles concernant la qualité des repas fournis et

la bonne gestion de la prestation par l'entreprise, il est envisagé de prolonger ce contrat de service.

L'évolution du coût des denrées alimentaires et des charges de fonctionnement de la société prestataire nécessite une revalorisation du prix des repas et des prix fixes. Cette augmentation vise à maintenir l'équilibre financier du marché et à garantir la continuité d'un service de qualité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la prolongation du contrat de prestation de service de restauration scolaire avec l'entreprise API RESTAURATION jusqu'au 31 décembre 2025.
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou un de ses adjoints en cas d'empêchement, à signer l'avenant au contrat avec la société API RESTAURATION.

[Affaires Diverses](#)

- Cathy BARBIER informe le Conseil d'une réunion organisée avec les différentes sections du COC Général suite à la démission de sa présidente.
- Le Marché des Producteurs et le forum des associations auront le vendredi 5 septembre, suivis par le feu d'artifice.
- Les travaux du cabinet médical ont débuté en août avec la démolition de l'ancien garage.
- SFR et Bouygues Télécom souhaitent installer une antenne relais à Gallerand.

Cession du bail emphytéotique de la salle du Relais au profit de la CCDP

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'un bail emphytéotique a été signé le 11 août 2009 entre la Commune et l'association paroissiale portant sur la salle du Relais et ses dépendances.

La Communauté de Communes du Pithiverais, par courrier en date du 19 septembre 2025, a demandé à la Commune de reprendre ce bail afin de pouvoir effectuer des travaux visant à améliorer l'accueil des enfants fréquentant le centre de loisirs.

Considérant que cette cession permet d'assurer la continuité de la gestion de la salle du Relais dans l'intérêt du service public et en cohérence avec les activités exercées par la Communauté de Communes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la demande de la Communauté de Communes du Pithiverais, sous réserve de l'accord préalable de l'association paroissiale, propriétaire, concernant la cession du bail emphytéotique de la salle du Relais au profit d'elle-même,

Convention d'utilisation des salles communales et équipements extérieurs au profit de la CCDP

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les salles et équipements peuvent, dans le cadre de la gestion du domaine communal, être mis à la disposition des différents utilisateurs qui en feraient la demande pour l'exercice d'activités récréatives, éducatives, culturelles, sportives et plus généralement de loisirs ainsi que pour la tenue de réunions et de conférences.

Dans ce cadre, il est nécessaire de disposer d'une convention de partenariat avec la CCDP afin de développer les services Enfance et Jeunesse et d'utiliser les locaux communaux pour le bon déroulement des activités itinérantes de ces services.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE les termes de la convention de partenariat à intervenir avec la Communauté de communes du Pithiverais en vue de la mise en place d'animations itinérantes sur la commune pour une durée d'un an à compter du 1er septembre 2025, renouvelable par tacite reconduction d'année en année dans la limite de trois fois.

- DÉCIDE de la gratuité de la mise à disposition des salles communales et des équipements sportifs à titre gracieux dans le cadre du présent partenariat.

Demande de subvention exceptionnelle de l'association paroissiale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention déposée par l'association paroissiale. Celle-ci est contrainte de réaliser d'importants travaux au sein de la salle Jeanne d'Arc, pour un montant total de 5 111,66 €. Il s'agit de travaux de mise aux normes électriques et d'éclairage, d'un remplacement d'un sèche-mains et de travaux de réparation de gouttières.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association paroissiale.

Proposition de motion de soutien à la pharmacie

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'Association des Maires du Loiret a récemment exprimé son soutien aux pharmacies d'officine par l'établissement d'une motion, considérant que le secteur de la pharmacie fait actuellement face à des difficultés économiques.

Il rappelle que la pharmacie de Monsieur HAKIMI est la seule sur notre Commune et un acteur essentiel de la couverture sanitaire de proximité. Son maintien est une condition sine qua non pour garantir l'accès aux soins, aux médicaments, et aux services de santé de premier recours pour l'ensemble des habitants, notamment les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Considérant que le Conseil Municipal souhaite affirmer son engagement total en faveur du maintien durable et de l'attractivité de ce service de santé sur le territoire communal, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'adopter une motion de soutien au maintien et au développement de la Pharmacie sur le territoire de la Commune.

- AFFIRME que le maintien de la Pharmacie est une priorité de l'action communale en matière de santé publique et d'aménagement du territoire.

Nouvel espace numérique de travail mutualisé pour les écoles

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une demande de l'école maternelle qui souhaiterait que la Commune adhère à l'espace numérique PRIMOT. Ce dispositif permet notamment :

- De faciliter la communication entre les enseignants, les élèves et leurs familles.
- De mettre à disposition des ressources et des outils pédagogiques en ligne.
- D'offrir un espace d'information et de communication pour les services de la collectivité (informations périscolaires, événements municipaux, etc.).
- D'assurer, le cas échéant, la continuité pédagogique.

Le coût de l'adhésion pour la collectivité est fixé à 200 € par an, plus une adhésion de 45 € par classe. Pour le moment, l'école élémentaire Pierre de Ronsard ne souhaite pas adhérer à ce cet espace.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE l'adhésion de la collectivité à l'Espace Numérique de Travail (ENT) mutualisé

- AUTORISE Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Division de terrains à bâtir rue de la Gare

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la modification du PLU est maintenant effective. La division en terrains à bâtir peut ainsi être envisagée Rue de la Gare sur l'ancien secteur classé en zone artisanale. Pour effectuer cette prestation, il est proposé de retenir le cabinet Benoit SOUESME, géomètre expert à CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE, pour un montant de 4 752,00 € H.T., soit 5 702,40 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de retenir le cabinet SOUESME pour effectuer toute la procédure de division en terrains à bâtir Rue de la Gare

Affaires Diverses

- Monsieur le Maire informe que l'équilibre financier du budget de la MARPA des Charmilles, déjà fragile, va être fortement impacté suite à la loi SEGUR qui impose de nouvelles contraintes salariales depuis le mois d'août 2024. Face à ces problèmes récurrents, une réflexion est en cours par la CCDP pour une éventuelle reprise de compétence de leur part, simultanément avec celle de SERMAISES.

- Depuis le 1er septembre 2025 le PLUI de la CCDP est en vigueur. De ce fait, le droit de préemption urbain a été transféré à la CCDP et ensuite retransmis à la Commune au 18 septembre 2025 sauf pour les Zones Artisanales.

- Monsieur le Maire rend compte aux membres du Conseil Municipal de la décision de l'opérateur Orange de démanteler l'ensemble des réseaux utilisant la technologie cuivre d'ici l'année 2029.

- Monsieur le Maire remercie les conseillers présents ainsi que les agents du service des espaces verts, le personnel administratif et l'association les Amis des Roses pour leur implication dans l'obtention de la seconde fleur remise par le jury régional. La remise officielle de cette distinction aura lieu le 25 novembre à ORLEANS.

- Cathy BARBIER informe que l'enseignante de l'école maternelle a renoncé au projet de classe de découverte à INGRANNES. Elle oriente désormais son travail sur un projet Cinéma, qui concernera les sections PS, MS et GS. Ce projet s'étendra sur 8 séances pour un total de 60 heures de travail, et représente un coût estimé à 4 700 €. Le Conseil regrette la décision de ne pas organiser le séjour en classe de découverte et dans l'attente du prochain conseil d'école, réserve son avis pour une éventuelle participation au projet Cinéma.

- Monsieur le Maire informe que la cérémonie de départ du Docteur DANIEL sera organisée le vendredi 19 octobre à 19 H 30 à la Mairie. La médaille d'honneur de la Commune lui sera remise à cette occasion pour ses 37 ans d'exercice au service de nos concitoyens.

- Marie-Pierre RENAUD informe que les bénévoles et les élus se réuniront le 6 novembre 2025 à 19 H à la salle de la Cour Gauthier pour préparer le marché de Noël. Des entrées gratuites seront distribuées aux habitants courant novembre.

- Monsieur le Maire rappelle que le Festival des Orgues fête sa 10ème édition cette année. Le dernier concert aura lieu le 19 octobre en l'Eglise Saint Pierre de CHILLEURS AUX BOIS.

10^{ème} Festival des Orgues en Pithiverais

8 communes ont participé à cette manifestation au cours des mois de septembre et octobre.

Le concert de clôture de ce festival a eu lieu le dimanche 19 octobre 2025 en l'Eglise Saint-Pierre.

Les trois artistes présents, Gildas HARNOIS, Arnaud RIFFET et Benoît DOMEJEAN, ont enchanté les 300 spectateurs présents, tous ravis de leur prestation.



Cérémonie du 11 novembre

Mardi 11 novembre dernier, de nombreux Chilleurois ont participé aux cérémonies commémoratives organisées, à Gallerand et à Chilleurs, pour se souvenir et rendre hommage aux soldats français tués alors qu'ils défendaient notre nation et notre liberté. Les jeunes Chilleurois se sont particulièrement investis tout au long de ces cérémonies (vente du Bleuets de France, lecture, participation aux dépôts de gerbes ...). Un grand merci à eux ainsi qu'aux anciens combattants, sapeurs-pompiers, musiciens de L'Avenir, professeurs des écoles et Chilleurois présents qui ont contribué à l'intensité de cette belle matinée.

Le 11 novembre a également été l'occasion de décorer Denis VINAUGER, président de l'association des anciens combattants de Chilleurs-Montigny et ancien parachutiste, pour son engagement de plus de 10 ans en qualité de porte-drapeau. Nous lui adressons toutes nos félicitations pour cette distinction et sa fidélité infaillible au service de la mémoire collective. Gérard LEGRAND, Maire de Chilleurs-aux-Bois, a, par ailleurs, tenu à saluer la mémoire de Jack GILET, ancien combattant et porte-drapeau récemment décédé. Une minute de silence a été observée en son honneur.

Concert de trompes de chasse et chants par les sonneurs de l'ONF, samedi 4 octobre



Cyclotourisme

Dans le cadre de la semaine Fédérale internationale de Cyclotourisme 2025, qui a été organisée cette année dans le Loiret, entre 2 et 3 000 cyclistes ont traversé notre Commune et fait une halte au Château de Chamerolles le 9 août.

La bonne ambiance et la convivialité étaient au rendez-vous tout au long de cette journée. Différentes animations ont eu lieu, dont des interventions musicales des sonneurs des Echos de Chamerolles.



Marché de Noël au Château de Chamerolles 6 et 7 décembre 2025 10 h 00 à 18 h 00



TIC TAC, TIC TAC... le compte à rebours est enclenché

Tout d'abord, un grand merci aux sponsors et bénévoles qui se sont portés volontaires pour nous aider à faire de cette manifestation, un moment festif pour les petits et les grands. Votre contribution est précieuse.

Une occasion à ne pas manquer pour préparer les fêtes de fin d'année !

54 stands de producteurs locaux, artisans créateurs et food-trucks seront présents dans la Halle, les pièces du Château et dans les extérieurs.

Veillez noter que l'entrée est fixée à 5 € pour tous, et est gratuite pour les enfants de moins de 6 ans.

De nombreuses animations gratuites sont prévues tout au long de ces deux jours :

Présence du Père Noël, maquillages enfants réalisés par Léa, jeux de piste dans le château, atelier dessins enfants animé par Delphine, contes pour enfants par Inès KIHINDOU, chorale « L'Air du temps », cracheurs de feu Vicky & James, déambulation d'une échassière Plumes d'Ange & Les Pockitones, promenades en calèche dans le parc avec Mr Thomas PELLERIN, le tout en présence de notre animatrice Alexandre.

Le château et ses collections seront accessibles et inclus dans l'entrée au marché de Noël.

Vous pourrez également participer à la tombola chaque jour et vous restaurer tout au long de la journée auprès des nombreux points de restauration.

Venez profiter de la magie de Noël et passer un très agréable moment seul, en famille ou entre amis.



Marché du 5 septembre 2025

Pour démarrer cette rentrée, rien de mieux que de partager un moment de convivialité.

Vous avez été nombreux ce vendredi 5 septembre à vous retrouver sur le marché des producteurs locaux et artisans créateurs, qui était organisé simultanément avec le forum des associations.

Les prestations des fanfares de l'Avenir et de l'Alouette ont agrémenté cette belle soirée qui s'est achevée à la nuit avec un magnifique feu d'artifice.



La Forestière



Au début de l'année 2026, un projet de rénovation des locaux de la salle de la Forestière sera mis en œuvre, visant à isoler et repeindre les murs afin d'améliorer le confort et l'esthétique de cet espace important. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à moderniser les infrastructures tout en garantissant une meilleure efficacité énergétique. Cependant, avant de procéder aux travaux, il est essentiel que tous les acteurs concernés s'accordent sur le choix des couleurs.

Une réflexion est également en cours sur le mode de chauffage

Des déstratificateurs ont pu être installés afin d'améliorer le confort de la salle.

POUR RAPPEL : la salle peut contenir jusqu'à 80 personnes assises. Les clefs peuvent être retirées le vendredi soir en période estivale (soit début avril à fin septembre) et remises le lundi matin. Un état des lieux sera fait après chaque location en présence des locataires.

Pour la période hivernale, mêmes horaires pour les clefs, les locataires régleront le prix de leur consommation exacte en chauffage (début octobre à fin mars).

Et bien sûr, vous pouvez nous suivre sur Facebook LA FORESTIERE mais merci de ne pas laisser de message, le 06 52 20 16 08 est à votre disposition pour tout renseignement.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui, satisfaites de leur expérience de location, en parlent autour d'elles. Votre confiance et vos recommandations sont essentielles pour nous et nous encourage à continuer d'améliorer nos services. Grâce à votre soutien, nous pouvons faire connaître notre offre à un plus large public et accueillir de nouveaux clients dans notre espace. Nous sommes ravis de savoir que vous avez apprécié votre week-end et espérons vous revoir bientôt. Merci encore pour vos précieux témoignages et pour votre fidélité !

Les membres de la Forestière vous souhaitent une belle et douce fin d'année 2025 et prenez soin de vous.

Travaux de peinture

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine communal, des travaux de peinture ont été réalisés récemment par les agents du service technique sur l'abri-bus de la rue du Pied Boiteux, la façade arrière des vestiaires de foot ainsi que sous le préau de l'école maternelle.



Le Forum des Associations, qui s'est tenu le 5 septembre 2025 en même temps que le marché des producteurs, a rencontré un franc succès ! De nombreux habitants sont venus à la rencontre des différentes associations présentes, soulignant le dynamisme et la richesse du tissu associatif de notre commune.



La Primat'

L'association Primat' qu'est-ce que c'est ?

Une association de parents d'élèves créé et présidé par Mme CLERC Alison, maman de deux garçons, l'un en école élémentaire et le second en école primaire. Le bureau comprend également une secrétaire Mme THION Laetitia, une trésorière, Mme DUPLAN Charlène et une community manager Mme PLANCKE Océane. L'association est ouverte à tous en inter-générationnel.

Nous recherchons activement des bénévoles pour rejoindre notre équipe. Si vous avez un peu de temps libre, des idées à partager et du savoir-faire à apporter, alors n'hésitez pas à nous contacter. À titre d'information, la première assemblée générale a eu lieu le 29 octobre à la salle de

l'amitié. Nous avons abordé plusieurs sujets : nos projets d'avenir et nos objectifs, notamment de renforcer les liens entre les familles, les élèves et l'équipe éducative tout en contribuant à la vie scolaire et périscolaire à travers l'organisation d'événements, d'actions pédagogiques et de moments conviviaux (ventes, fêtes, ateliers, etc...). Les fonds récoltés seront renversés aux écoles.

Ensemble, soyons unis pour nos enfants.

À très vite sur Facebook : Association Primat' ou par mail association.laprimat@outlook.fr Alison et toute l'équipe.

AS Rabajou

L'AS Rabajou invite les coureurs à partager des sorties conviviales à Chilleurs-aux-Bois

Soucieuse de promouvoir la pratique de la course à pied dans la commune, l'AS Rabajou lance un appel aux habitants de Chilleurs-aux-Bois et des environs : venez courir en groupe, dans un esprit de convivialité et de plaisir partagé !

L'objectif de l'association est simple : encourager une pratique régulière de la course à pied, sans recherche de performance ni contrainte de niveau. Ici, pas de chronomètre, pas de classement, mais le plaisir de se retrouver, d'échanger et de progresser ensemble.

Chaque dimanche matin, une sortie collective est organisée à partir du lieu-dit Rabajou. Aucun kilométrage ni rythme imposé : les participants se répartissent naturellement selon leurs envies et leur forme du jour.

"Les personnes intéressées peuvent se faire connaître afin d'adhérer à l'association et pour être ajoutées au Groupe WhatsApp, sur lequel sont communiqués les lieux et horaires de rendez-vous."

Pour cela, il suffit d'envoyer un mail à asrabajou@gmail.com en précisant nom, prénom et numéro de téléphone.



Travaux



Extension du cabinet médical

Comme indiqué dans le précédent Chilleurs Info, les travaux d'extension du cabinet médical ont démarré.

Le garage situé en face du cabinet médical a été démoli. Les fondations et la construction ont débuté début octobre.

Ce projet, important pour tous les Chilleurois, permettra au printemps prochain l'accueil de nouveaux praticiens dans des locaux adaptés.



Associations



"Nous vous contacterons par retour et vous communiquerons les conditions d'adhésion à l'association."

En dehors de ces sorties hebdomadaires, d'autres événements sportifs ou rendez-vous ponctuels sont également proposés via ce même canal.

Dans un esprit de partage et de convivialité, l'équipe de l'AS Rabajou espère accueillir de nouveaux coureurs très bientôt... alors, enfiler vos baskets et venez courir pour le plaisir !



COC Foot

La section de foot démarre l'année sur une belle lancée et sous les meilleurs auspices !

Retrouvez toutes les informations pratiques : jours et horaires d'entraînement, ainsi que la composition de l'équipe.

Le groupe reste ouvert à de nouvelles recrues, petits et grands sont les bienvenus pour venir partager leur passion du ballon rond dans un esprit convivial et sportif.

Le 13 septembre dernier nous avons organisé notre marche gourmande qui a permis de rassembler une centaine de personnes.



Contact : 50041@cof.fr
Organigramme Sportif
Dirigeants principaux



Sébastien FIBERT
Président Club



Xavier EL ASSAAD
Président District



Mathieu BÉGIN
Ancien Officier



Présidents d'anciens clubs

EQUIPES



Morgan LEVEAU
Encadreur B&B



Jeremy STRAS
Encadreur U11



Sébastien FIBERT
Encadreur U10



Jacky BOUTILLER
Encadreur U12



Stéphane BÉGIN
Encadreur U13



Sébastien FIBERT
Encadreur U14



Jérôme BOUTIER
Encadreur Leaders



Christophe FOUQUET
Encadreur Leaders



Le savoir-faire à CHILLEURS

Oui, nous continuons à nous retrouver chaque mardi, à la salle du Relais. Dire que c'est à 14 H précises serait mentir car pour chacune, s'asseoir, partager le café et les nouvelles d'ici et d'ailleurs, constituent pour ainsi dire notre A.D.N.

En début d'année, nous a rejoint une jeune retraitée.

Actuellement, nous « cartonnons » toutes. Il y a celles qui maîtrisent mieux le cartonnage et qui peuvent guider et il y a celles qui découvrent et apprennent.

Il est prévu, dans ce trimestre, de la cuisine, entre autres, faire de la pâte levée type pain, pizza, brioche, etc. Ce sont des réalisations 3 étoiles !

Commencer par la pâte brisée semble plus normal. Bien sûr avec Noël qui approche, il y a des demandes de « petits gâteaux de Noël » tel le préféré : le Schnitten. On envisage aussi quelques chocolats.

Voilà tout ce qui se vit au savoir-faire.

Colette HERGIBO
02.38.32.91.63

Club informatique

Après avoir participé au forum des associations et organisé ses portes ouvertes, le 20 septembre dernier, le club informatique a repris ses activités dans une ambiance où entraide et convivialité sont les maîtres-mots :

Montages photos avec Danièle, le lundi après-midi ;

Word et internet avec Évelyne, le mardi après-midi ;

Windows, internet, Word et Excel avec Robert, le mercredi après-midi ;

Apprentissage à la demande avec Dominique, le jeudi après-midi.

Contact : 02.38.39.87.85 – andre.sailleau@orange.fr

ACAC section bibliothèque

La bibliothèque de Chilleurs-aux-bois a organisé le 8 octobre dernier une randonnée dans les rues de Chilleurs-aux-bois avec l'Accueil de Loisirs de la Communauté de Commune du Pithiverais. Le but étant de leur faire découvrir notre village.



COC Danse

Les inscriptions restent ouvertes : N'hésitez pas à rejoindre les groupes existants !

Chaleur, bonne ambiance, convivialité sont toujours au rendez-vous.



Les amis des roses et des jardins

UN BEAU DIMANCHE SPORTIF ET GOURMAND

Le 7 septembre, c'est sous un beau soleil qu'un groupe d'adhérents s'est retrouvé pour la traditionnelle « randonnée de rentrée ». Après une matinée sportive, vététistes et marcheurs se sont réunis pour partager le pique-nique devenu incontournable au bord de l'étang de Mr et Mme VINAUGER à CHAMBON LA FORET. Un moment jovial et intense à déguster sans modération !

ATELIER CYANOTYPE

Le samedi 27 septembre, un groupe d'adhérents a participé à l'atelier Cyanotype animé par Marie et Hélène de l'association « L'atelier bleu ». A partir d'éléments qu'ils avaient amenés, les apprentis artistes ont créé l'image végétale de notre village grâce au procédé photographique mis au point en 1842 qui permet d'obtenir un tirage monochrome bleu de Prusse. Un bel après-midi riche de découvertes.



Contact :

amis.des.roses45170@gmail.com

FB: Amis des Roses de Chilleurs aux Bois

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION « LES AMIS DES ROSES »

Le vendredi 10 octobre, s'est tenue notre assemblée générale annuelle au cours de laquelle a été actée une modification du nom de l'association qui s'appelle désormais « Les Amis des Roses et des Jardins », ceci afin d'élargir notre groupe d'adhérents et de proposer, en plus des animations habituelles autour du thème de la rose, plus d'actions sur la biodiversité, la faune et la flore, des conseils de jardinier, le compostage...

Nous tenons à remercier notre Présidente démissionnaire Bénédicte PIEDOUX, qui a créé cette association et œuvré pendant 8 années à nous faire partager sa passion, ses connaissances et changer le regard sur notre Commune qui vient de se voir attribuer sa 2ème fleur par le jury régional. Merci Bénédicte pour ce bel engagement au service des autres, nous te sommes toutes et tous très reconnaissants. Tu as placé la barre haute, à nous maintenant de continuer ton travail et faire vivre cette association avec enthousiasme.

Suite à la démission de Bénédicte, un nouveau comité de pilotage a été désigné pour diriger l'association. Les tâches de secrétariat et de trésorerie seront assurées respectivement par Mr Philippe COLMAN et Mr Robert RENAUD.

Si vous souhaitez participer aux animations, ateliers thématiques, commandes groupées, remises commerciales ou tout simplement rejoindre un groupe de passionnés, n'hésitez pas à nous rejoindre en devenant adhérent(e) de notre association pour la modique somme de 10 € par famille.

COC Gymnastique Volontaire

La rentrée 2025 s'est très bien déroulée.

Le cours de Stretching, le mardi de 19 h 30 à 20 h 30 avec Lola est complet.

Le cours de Gainage-Stretching tendance Pilates, le jeudi de 18 h 15 à 19 h 15 avec Romain est complet.

Il y a des places disponibles et vous pouvez donc encore vous inscrire dans les cours suivants :

Gym douce,

le mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30 avec Lola.

Gym tonique avec cardio et renforcement musculaire, le jeudi soir de 19 h 20 à 20 h 20 avec Romain.

Pour découvrir les cours, un ESSAI GRATUIT est proposé. Les inscriptions tiennent compte de la date de votre adhésion.

Pour tout renseignement supplémentaire, appeler le 06 80 78 62 34 ou le 06 43 35 57 81.



Ce bulletin étant le dernier de l'année, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

ABDC

L'ABDC, association des Boulistes Chilleurois Débutants a permis une fois encore d'augmenter la notoriété de l'activité avec de plus en plus de joueurs extérieurs, admiratifs du cadre dans lequel les rencontres se déroulent.

- Terrain nouvellement aménagé (un Grand MERCI à la Commune et la Société GROSSAIN).

- Cadre de verdure reposant.
- Parking à proximité.
- Ambiance décontractée et énergisante.
- Mise en place d'un nouveau banc.

Notre seul ennemi, la météo, il est le même pour tous les pratiquants de sports extérieurs.

La saison 2025 s'est achevée, nous reconduisons le même planning pour 2026, soit ;

- Un concours intitulé, Fête des mères.
- Un concours appelé, Fête des pères.
- Un concours renommé, Rentrée des classes.
- Un nouveau concours est à l'étude, en semi-nocturne.

Les dates seront fixées lors de l'Assemblée Générale et seront communiquées dans l'édition de nouvelle année.

Je tiens à remercier Sandrine, Nelly, Fabrice et Alexandre.

Nous vous souhaitons le meilleur pour cette fin d'année civile, des fêtes en familles en accentuant un peu plus le partage et la tolérance.

Le Président, Gilles KALINOWSKI.
06 41 17 31 14.



Un peu d'Histoire

Chilleurs, il y a 120 ans

En 1905, l'activité essentielle de la population était le travail de la terre. Les artisans étaient également très nombreux à l'époque. On comptait ainsi notamment de nombreux métiers disparus aujourd'hui sur notre commune tels que maréchal-ferrant, charron, bourrelier, tonnelier, scieur de long ou encore sabotier. Un moulin à vent fonctionnait encore. Concernant les vêtements, tout ou presque était confectionné « au pays », Chilleurs comptant un tailleur pour hommes et de nombreuses couturières.

Le commerce était tout aussi prospère. On comptait deux boulangeries, un dépôt de pain, deux boucheries, une charcuterie ainsi que de nombreux cafés dont la plupart faisaient également épiceries (dont une dizaine au bourg, un à la Gare et deux à Gallerand). Le lait était acheté directement dans les fermes.

La gare était, quant à elle, en activité permettant à notre commune d'être desservie par le chemin de fer.

Extraits du futur ouvrage
"Entre plaine et forêt, CHILLEURS-AUX-BOIS à travers les siècles"



Participer à la vie démocratique commence ici :
inscrivez-vous !



Les 15 et 22 mars 2026 se tiendront les élections municipales.

Je suis nouvel.e électeur.trice

Je complète le Cerfa n° 12669*02 et le rapporte à l'accueil de la Mairie avec ma pièce d'identité et mon justificatif de domicile.

Ou je choisis de me rendre sur le site service-public.gouv.fr et je procède à l'inscription en ligne.

Je vérifie ma situation électorale

Je me rends sur le site du service public afin de vérifier que mon inscription est bien enregistrée.

